

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_2019_020

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 avril 2019

Nombre
de Conseillers en exercice 12
de Présents 11
de Votants 11

L'an deux mille dix-neuf et le trois avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Régine AILHAUD-BLANC.

OBJET :

**MISSION BUREAU
D'ETUDE SUD EST
ENGINEERING**

Etaient présents : AILHAUD-BLANC Régine, ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BERTIN Patrick, BARDET Michel, HAMOT Christine, NÉEL-DELAFOSSÉ Gérard, AMAUDRIC Aude, PEREZ Christophe, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis

Absents : Thierry JAUFFRED

Excusés :

Procuration de :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Madame Bénédicte PAUL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 27/03/2019

La commune a sollicité le bureau d'études « Sud Etudes Engineering » afin de réaliser une étude de faisabilité pour les travaux de remplacement de la conduite AEP de distribution depuis le réservoir du Pic d'Oise jusqu'à celui du Colombier.

Monsieur Arena 1er adjoint délégué aux travaux présente le mémoire technique et la proposition financière de SEE qui s'élève à 11 940.00€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE la proposition du bureau d'études SUD ETUDE ENGINEERING (SEE), 17 boulevard des Tilleuls, 04190 Les Mées pour un montant de 9 950.00 € HT

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

POUR : 11

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, charge Madame le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises. Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Transmise au Représentant de l'État : Le Maire,

Régine AILHAUD-BLANC
Mairie de Digne les Bains
Date de réception de l'AR: 04/04/2019
004-210400479-20190403-DE_2019_020-DE



Pour copie conforme.

Le Maire,

Régine AILHAUD-BLANC

